

Résolution de la commission des pétitions: «Soutien à la pétition P-116 «Pour le maintien des prestations de Montbrillant Communication Surdit ».

(accept e par le Conseil municipal lors de la
s ance du 5 octobre 2004, dans le rapport oral P-116 A)

R SOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de transmettre aux responsables du D partement de l'instruction publique le soutien de la Ville de Gen ve   la p tition P-116 «Pour le maintien des prestations de Montbrillant Communication Surdit ».